

Ministère
de
l'Intérieur.

Paris, le 27 ^{Reçu le 19 20} J^{bre} 1823. 179

3^e Division
1^{er} Bureau

Beaux-Arts

École
de Rome

Monsieur, l'examen des comptes de l'École Royale de France à Rome pour 1822, dernier exercice de la gestion de votre prédécesseur a donné lieu de vérifier la situation financière de cet établissement non seulement comparativement au crédit qui lui est ouvert sur le Budget du Ministère, mais encore en regard aux avances qui lui ont été faites par le Banquier Contonin.

Il résulte de cette vérification qu'il existe un déficit de 88,650 fr. montant des avances successives faites par ce Banquier, y compris intérêts, frais de commission et pertes sur le change depuis le 1^{er} Janvier 1818 jus qu'au 31. Décembre 1822.

Mon premier soin a dû être de songer aux moyens d'éteindre une pareille dette, et le second doit être d'empêcher le retour d'un déficit intolérable.

C'est pour arriver à ce but que je vous recommande formellement Monsieur de ne prendre jamais aucun fonds dans la Maison Contonin, ni dans aucune autre Maison de Banque.

A. H. F. Guvion, Directeur de l'Académie Royale de Dessin, à Rome. /

Sans avoir demandé et obtenu mon autorisation. Car, d'après les règles que l'Ordonnance du 14-
Septembre a introduites dans la Comptabilité, il
deviendrait impossible de couvrir des excédent
de dépenses qui n'auraient pas été autorisés et
qui par conséquent resteraient à la charge de celui
qui les aurait faits.

Il vous sera d'ailleurs d'autant plus facile
de vous passer des secours d'une Maison de
Banque, que le service des Ordonnances étant
fait aujourd'hui avec régularité, il peut être
pourvu à toutes les dépenses de l'École et au
payement des frais de Commission et pertes sur
le change, sans recourir à des moyens ruineux,
qui sont en contrevention formelle avec les
principes qui régissent les Dépenses publiques.

Je compte entièrement sur vos lumières
et sur le zèle qui vous anime, pour la tenue
régulière de votre Comptabilité, et j'attends
les meilleurs résultats des efforts que vous ferez
pour assurer la prospérité du bel établissement
dont le Roi vous a confié la Direction.

Recevez, Monsieur, l'assurance

De ma considération la plus distinguée

Le Ministre Secrétaire
d'Etat de l'Intérieur

Antony